

une nouvelle expression de leur amour envers le Siège Apostolique et envers Votre Sainteté. Dans les sentiments de la concorde la plus parfaite, fortifiés les uns par les autres, nous avons été, nous sommes, nous voulons être des enfants d'obéissance. Nos vœux, nos résolutions, nos désirs sont inébranlablement soumis aux décisions de la sainte Eglise, mère généreuse de notre France et de chacun de nous. Nous croyons que c'est elle qui nous pacifiera et nous relèvera parmi les peuples. D'un cœur unanime et empressé, nous prenons pour règle ses enseignements, qui sont les inspirations de l'Esprit-Saint.

“ Nous voulons, très-saint Père, affermir nos pieds dans la bonne voie en consoler votre cœur, abreuvé de tant d'amertumes, en professant l'entière adhésion, de nos intelligences à toutes les décisions infaillibles émanées de la Chaire de Pierre. Convaincus que vos décisions et spécialement le grand et courageux *Syllabus*, qui garde toute la vérité sociale, parce qu'il signale et proscriit toute erreur contraire, sont la règle pratique pour tout catholique sincère; nous voulons y conformer non-seulement nos intelligences, mais aussi toute notre conduite privée et publique.

“ Que votre Sainteté daigne bénir ces enfants prosternés à ses pieds, et que Dieu conserve longtemps Pie IX, à notre amour et aux besoins du monde. ”

A la suite des pèlerinages de Chartres et de Paray-le-Monial, en juin dernier, une autre adresse, non moins significative et signée par plus de cent députés, a été envoyée à Pie IX; la voici :

“ Très-Saint Père,

“ Les députés à l'Assemblée nationale de France, réunis il y a quelques jours à Chartres, puis à Paray-le-Monial, et ceux de leurs collègues qui, unis de cœur avec eux, n'ont pu accomplir ces pèlerinages, offrent à votre Sainteté le témoignage de leur vénération et de leur dévouement.